



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 7 mars 2016

Le Baromètre réalisé par le Portail du temps partagé révèle que le travail en temps partagé est de plus en plus apprécié des Français.

Le réseau Finaxim, leader français depuis 16 ans de l'externalisation des fonctions RH, informatique et finance de l'entreprise en temps partagé, vient de participer avec le « Portail du Temps Partagé » à la réalisation d'un baromètre dont les résultats permettent d'y voir plus clair sur cette nouvelle forme de travail de plus en plus appréciée des cadres français. des chiffres qui révèlent que le temps partagé n'est plus seulement une alternative au chômage, mais qu'il est choisi, et de plus en plus plébiscité par les Français...

Un baromètre qui apporte trois éclairages importants sur le temps partagé

1/ Le travail en temps partagé peut être une activité pérenne

« Les résultats du baromètre illustrent ce que nous voyons monter depuis plusieurs années sur le terrain : le temps partagé est plébiscité par ceux qui y ont goûté. Les intervenants qui ont adopté cette forme d'activité sont très majoritaires à vouloir la conserver le plus longtemps possible. C'est aussi une façon de créer et de sécuriser des emplois et des revenus en travaillant pour plusieurs entreprises plutôt que pour une seule. Les entreprises utilisatrices la plébiscitent également dans la durée, alors qu'elles en ignoraient souvent l'existence peu de temps avant. »

2/ Le temps partagé est aujourd'hui de plus en plus le résultat d'un choix

« Nous constatons l'émergence de nouveaux profils de cadres candidats au temps partagé au sein de notre réseau. Aujourd'hui certains de nos nouveaux consultants choisissent de se tourner vers le temps partagé en renonçant à des offres salariées traditionnelles, voire en démissionnant de leurs emplois actuels. Ils viennent chercher un fonctionnement plus en phase avec leur besoin de liberté et d'évolution de leur carrière professionnelle. » Stéphane Astruc, Directeur du réseau Finaxim.

3/ Le temps partagé n'est pas réservé aux seniors

« Nous constatons un net rajeunissement des cadres se tournant vers cette formule de travail. Cette année 50% des cadres ayant rejoint notre réseau pour devenir acteurs du temps partagé sont trentenaires ou quadragénaires. Le temps partagé n'est plus réservé aux seniors, ni d'ailleurs aux fonctions de direction. » explique Emmanuel de Prémont, Président du Groupe Finaxim

ANNEXE / RESULTAT DU BAROMETRE DU TEMPS PARTAGE

Demande d'interviews au service presse Finaxim



Agence Mlle PITCH - Magali Faget

magali.faget@mille-pitch.com - Tél 06 43 47 46 51

A propos de Finaxim, leader du temps partagé en France

Créé en 2000 Finaxim compte aujourd'hui une centaine d'intervenants répartis sur 44 bureaux et est présents sur 8 régions (Ile-de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Paca, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Normandie, Bretagne, Bourgogne-Franche Comté). Le réseau génère environ 350 missions par an en temps partagé pour un chiffre d'affaire annuel de l'ordre de 7 millions d'euros. Plus d'infos sur : www.finaxim.fr